



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRUES INTENSES : POINT DE SITUATION - 7 JANVIER 2024- 17H30

Arras, le 7 janvier 2024

Après quelques averses survenues en début de matinée, le temps est redevenu sec dans l'ensemble du Pas-de-Calais, même si les nuages restent nombreux. Il convient néanmoins de noter que le département sera concerné par une vigilance jaune neige-verglas ce jour à compter de 18h.

Concernant les crues, la vigilance orange a été levée pour le bassin de l'Aa qui est désormais classé en vigilance jaune, tout comme la Hem (la Canche et la Lys-Plaine demeurent en vigilance orange -levée de la vigilance pour tous les autres cours d'eau du département).

Focus sur les établissements scolaires inondés ou actuellement inaccessibles

Après poursuite des expertises réalisées par les services de l'éducation nationale, **16** établissements scolaires actuellement touchés par les inondations (**3** supplémentaires par rapport au dernier bilan- cf éléments en rouge dans le tableau ci-dessous) ne pourront pas accueillir les élèves le lundi 8 janvier 2024 dans des conditions satisfaisantes. Pour chacun de ces établissements, des moyens sont mis en œuvre par les services de l'éducation nationale pour assurer la continuité pédagogique.

COMMUNE	ÉCOLES / ÉTABLISSEMENTS	ARRONDISSEMENT	MOYENS MIS EN OEUVRE
ARQUES	École du Centre	SAINT-OMER	école délocalisée au sein du centre social de la commune
	École Basse Meldyck		fermeture les 8 et 9 janvier – enseignement en distanciel
	École privée Saint-Thérèse		fermeture toute la semaine prochaine – enseignement en distanciel
CALONNE-SUR-LA-LYS	Ecole Sacré Coeur Ecole Marcel Pagnol	BETHUNE	Fermeture au minimum le lundi 8 janvier 2024. Point d'accueil organisé dans la salle municipale de la commune.
CORMONT	École de la vallée de la Dordonne – RPI 107	MONTREUIL	Accueil assuré au sein de l'école de la commune de Hubersent
AIRE-SUR-LA-LYS	École du Centre	SAINT-OMER	fermeture toute la semaine – accueil assuré au sein du collège Jean Jaurès d'Aire-sur-la-Lys

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

SAINT-OMER	Lycée LYPSO	SAINT-OMER	Le lycée comprend 3 sites. Seul le site de l'Aa est fermé (enseignement en distanciel) - accueil possible dès lundi sur les deux autres sites ainsi que des élèves internes du site de l'Aa
BLENDÉCQUES	Ecole privée Sainte-Famille	SAINT-OMER	Ecole fermée et accueil assuré au sein du groupe scolaire la Malassise à Saint-Omer
	Ecole maternelle Frédéric Chopin		écoles fermées toute la semaine prochaine par arrêté municipal – enseignement en distanciel
	Ecole élémentaire Jules Ferry		
THEROUANNE	Collège François Mitterrand	SAINT-OMER	Collège fermé les 8 et 9 janvier 2024 – enseignement en distanciel
HESDIGNEUL-LES-BOULOGNE	Ecole d'Hesdigneul-lès-Boulogne	BOULOGNE	École fermée – les élèves de maternelle sont accueillis à l'école Elsa Triolet à Saint-Etienne-au-Mont et les élèves d'élémentaire au collège Paul Éluard de Saint-Etienne-au-Mont
SAINT-VENANT	Ecole Alphonse de Lamartine	BÉTHUNE	Fermeture des écoles les 8 et 9 janvier 2024 – accueil des élèves des deux écoles dans la salle des fêtes de Saint-Venant pour les élèves dont les familles n'ont pas de solution. Enseignement en distanciel pour les autres
	Collège de Saint-Venant	BÉTHUNE	Un enseignement en distanciel est mis en place et les familles sont informées
SAINT-FLOUIS	École Jean de la Fontaine	BÉTHUNE	Fermeture de l'écoles les 8 et 9 janvier 2024 – accueil des élèves dans la salle des fêtes de Saint-Venant pour les élèves dont les familles n'ont pas de solution. Enseignement en distanciel pour les autres

Bilan chiffré

- **2** blessés légers (pas d'évolution par rapport au dernier bilan).
- **195** communes et **2084** habitations touchées.
- **23** entreprises et **71** commerces ont par ailleurs été impactées par la montée des eaux.
- **743** évacuations (**525** par les sapeurs-pompiers et **218** directement par les mairies) ont été réalisées.
- **871** interventions de reconnaissance et d'épuisement ont par ailleurs été menées par les sapeurs-pompiers.
- **105** kilomètres de route sont barrés (**61** communes impactées).
- **171** interventions (barriérage et visites de reconnaissance) ont en outre été effectuées par les policiers et les gendarmes.
- Il ne subsiste plus de difficulté en matière d'alimentation électrique en rapport avec les inondations.
- Toutes les restrictions de l'usage de l'eau sont désormais levées.
- Un dispositif de prise en charge des personnes vulnérables a été déployé par l'ARS. **24** personnes âgées ont ainsi été évacuées vers des EHPAD.

Rappel des mesures mises en oeuvre

- Depuis le samedi 30 décembre 2023, l'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour suivre l'évolution de la situation.
- **450** sapeurs-pompiers du département sont toujours mobilisables en tant que de besoin. A cela s'ajoutent **120** personnels zonaux et nationaux en renfort (sapeurs-pompiers et militaires des unités d'instruction de la sécurité civile). Enfin, près de **180** personnels extra-zonaux ont été pré-alertés et peuvent intervenir si nécessaire. **82** d'entre eux sont arrivés en provenance d'Île-de-France pour procéder à l'épuisement des eaux dans les habitations touchées dans l'arrondissement de Saint-Omer.
- Les policiers et gendarmes continuent de se rendre au contact de la population pour prendre en compte les éventuelles difficultés qui pourraient se présenter. Une attention particulière est apportée aux habitations inoccupées pour éviter les cambriolages.
- Enfin, pour faciliter les déplacements des usagers de la route dans le Montreuillois, le concessionnaire SANEF a accepté à la demande du préfet que les tarifs autoroutiers soient ramenés à 0 € pour les trajets entre les échangeurs 25 (Berck) et 26 (Etaples) sur l'A16 du samedi 6 janvier 0h au lundi 8 janvier 23h59.

Focus sur le dispositif de pompage

Depuis vendredi 6 janvier, tous les moyens de pompage octroyés au département sont déployés et opérationnels:

- Le dispositif de pompage sur le site de Cuinchy (7 100 m³/h) est opérationnel depuis jeudi matin.
- Deux pompes de 360 m³/h chacune ont été mises en fonctionnement à la gare de Saint-Omer.
- Deux autres pompes de 360 m³/h ont été installées à l'écluse Carrée dans le secteur Calais pour prélever de l'eau dans la rivière Neuve et la déverser dans le canal de Calais.
- Les 2 pompes de 3000 m³/h en provenance de la Slovaquie ont été réceptionnées jeudi 4 janvier et ont été mises en fonctionnement sur la Haute Meldyck dans l'Audomarrois.
- Dans le Calaisis, la pompe de 5400 m³/h en provenance de la République Tchèque a été mise en fonctionnement hier à l'écluse Carrée et la seconde pompe de 1440 m³/h est également opérationnelle à Ardres.
- A la Batellerie, les deux pompes hollandaises de 5000 m³/h chacune sont opérationnelles.